

LES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

PREMIÈRE ÉTAPE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Une enquête nationale à destination de
tous les acteurs de la photographie

Communiqué de presse
octobre 2021

OCTOBRE - NOVEMBRE 2021

Diffusion d'une enquête nationale à destination de tous les acteurs de la photographie, une première étape des États généraux de la photographie.

POURQUOI DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE ?

Face aux nombreux enjeux du secteur de la photographie et dans le but d'améliorer son développement comme de stimuler son rayonnement, plusieurs acteurs se sont engagés ensemble, à l'initiative de l'association des Filles de la Photo, pour l'organisation d'Etats généraux de la Photographie.

Les premiers Etats généraux de la Photographie, en 1981, ont permis une vraie reconnaissance de cet art, de ses créateurs et de l'écosystème lié à sa création et à sa diffusion. 40 ans plus tard, les enjeux ont évolué, et il est essentiel de faire un point d'étape et de se rassembler pour dialoguer sur les nouveaux enjeux et construire des pistes d'actions concertées.

LADAGP, les Agents Associés, le CLAP, les Filles de la Photo, France PhotoBook, le réseau Diagonal, la Saif et l'Union des Photographes Professionnels (UPP) s'unissent dans cet ambitieux projet qui donneront lieu à des rencontres au cours de l'année 2022 et la présentation de premières conclusions aux Rencontres d'Arles.

Ce programme prospectif se donne pour objectif de formuler un état des lieux du secteur, de mettre en lumière les thématiques et enjeux importants pouvant être associés à ses différents acteurs, et de tenter collectivement de formuler des préconisations ou des perspectives. Il a pour but d'englober tous les maillons d'un environnement qui va du photographe à tous les utilisateurs ou diffuseurs d'images. Avec le concours des différentes structures associées, plusieurs formats de consultation et de discussion seront mis en place au cours de l'année 2022.

PREMIÈRE PHASE : L'ENQUÊTE

octobre-novembre 2021

Elle a pour objectif de dresser un état des lieux du secteur et de mettre en lumière les thématiques et enjeux importants. Avec le concours des différentes structures associées, plusieurs formats de consultation et de discussion seront mis en place au cours de l'année 2022.

Elle veut permettre la remontée d'informations en provenance de tous les maillons d'un environnement qui va des photographes aux utilisateurs ou diffuseurs d'images. C'est pourquoi les structures engagées dans les Etats généraux encouragent vivement à prendre quelques minutes pour partager son expérience, ses réflexions et son avis sur le devenir de la photographie en France.

LES LIENS :

Pour répondre à l'enquête :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc2k3drYmN6E_LX9Qx-ZA591zM6NneUy6bMF3xXcwYPquBxHA/viewform

Pour consulter l'enquête :

https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1tKyL-ZqUw0hDcyfNk34VXr_pO2800JHp

Contact presse & infos

etatsgenerauxdelaphotographie@gmail.com

CALENDRIER EN TROIS ÉTAPES OCTOBRE 2021 - JUILLET 2022

CONSULTATION

ÉTAPE 1

octobre-décembre 2021

Phase de diagnostic : donner la parole aux acteurs pour faire émerger des thématiques communes à travers une enquête et des grands entretiens.

LES RENCONTRES

ÉTAPE 2

janvier--avril 2022

Phase de travail : constitution de groupes de travail pour faire ressortir des problématiques et formuler des propositions. Manifestation pendant 2 journées.

SYNTHÈSE & RESTITUTION

ÉTAPE 3

avril-juillet 2022

Phase de préparation de la synthèse générale. Conclusions présentées publiquement sous forme d'un rapport à Arles 2022.

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE



Pour le droit des artistes

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques. Forte d'un réseau mondial de près de 50

sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui près de 200 000 auteurs dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, graffiti, création numérique, art vidéo...

[Site web de l'ADAGP](#)



**les agents
associés**

Agissant depuis 2004 pour la reconnaissance et la promotion de la profession, ce mouvement fédérateur, source de réflexion, d'échanges et de découvertes, mise sur l'union plutôt que sur la concurrence.

Nous visons à créer de nouvelles synergies à valoriser ensemble notre métier et à faire respecter nos intérêts et ceux de nos auteurs.

L'agent joue un rôle fondamental auprès des auteurs, il est nécessaire pour identifier une écriture, faire des choix, rendre visible, représenter, imposer, défendre et négocier. L'agent est l'interface indispensable pour garantir la qualité de la production et soutenir l'auteur dans la réalisation de la commande.

[Site web des Agents Associés](#)



Comité de liaison et d'action pour la photographie

Le CLAP est une association loi 1901 fondée en février 2019 à la suite de deux tribunes publiées dans Libération et au mouvement #PayeTaPhoto lancé à l'occasion de la semaine d'ouverture des Rencontres d'Arles 2018.

Né de l'association de cinq agences et collectifs d'auteurs (Signatures, modds, Tendance Floue, MYOP et VU'), le CLAP a pour but de procéder à l'étude et à la défense des droits et des intérêts économiques et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres. Par la création de ce comité, ses fondateurs se réunissent régulièrement pour faire état des pratiques auxquelles ils sont confrontés chaque jour et en informer au mieux ses adhérents. La mission du CLAP est avant tout pédagogique, son rôle est de faire de la prévention auprès de ses adhérents afin de les avertir des mauvaises pratiques que subissent nos métiers.

[Site web du CLAP](#)

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE



Fondée en 2017 par trois passionnées de photographie, l'association a su rapidement fédérer autour de ses valeurs et de ses projets.

L'association compte 200 adhérentes représentant 25 métiers dans les champs artistiques, de la commande et de la recherche. Toutes désireuses d'être « mieux informées pour mieux agir », elles souhaitent ensemble animer un laboratoire d'idées et jouer de leur influence pour valoriser et défendre la photographie.

L'association mène plusieurs projets autour de sujets d'actualité impactant les photographes et leur interaction avec les divers acteurs du secteur. Elle agit via des actions de valorisation, de mentorat, de mise en relation avec des experts de l'image mais aussi de lobbying..

[Site web des Filles de la Photo](#)



France PhotoBook fédère les principaux éditeurs français indépendants de livres de photographie.

France PhotoBook est une association ouverte à tout éditeur de livres de photographie dont le siège social est situé en France et produisant au moins trois titres par an. Elle vise à valoriser et à sauvegarder un écosystème aussi riche que fragile, en préservant

une expertise singulière et en encourageant la prise en compte d'un secteur devenu incontournable dans le champ de la création photographique contemporaine.

[Site web de France PhotoBook](#)



DIAGONAL
RÉSEAU NATIONAL DES STRUCTURES DE DIFFUSION
ET DE PRODUCTION DE PHOTOGRAPHIE

Le réseau Diagonal, fondé en 2009, est le seul réseau en France réunissant des structures de production et de diffusion dédiées à la photographie.

Il participe à la structuration de la création photographique ; il accompagne la professionnalisation des artistes photographes et s'attache au développement d'une éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

[Site web du réseau Diagonal](#)

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

la saif

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

La Saif est un organisme de gestion collective de droit d'auteur. Née de la volonté des auteurs souhaitant défendre collectivement leurs droits, la Saif est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits dits *collectifs* (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique).

Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 auteurs de tous les arts visuels : **architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ...**

[Site web de la saif](#)



L'UPP est la première organisation professionnelle de défense des droits des photographes. Elle a pour but de promouvoir la profession et de veiller aux intérêts des photographes. Elle étudie toutes les questions sociales, économiques, juridiques ou autres intéressant la profession de photographe.

Elle s'attache particulièrement au respect du droit d'auteur, tel que défini par le Code de la Propriété Intellectuelle. Travaillant en permanence pour défendre les auteurs et améliorer les conditions d'exercice de la profession, l'UPP représente les photographes auteurs, photojournalistes et artisans auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales et internationales.

En outre l'UPP s'attache à développer une mission d'action culturelle en présentant des expositions de photos dans son espace dédié à Paris, la Maison des Photographes.

Elle représente les intérêts de près de 10 000 photographes, et compte plus de 1000 membres actifs.

[Site web de l'UPP](#)